Un Rwandais condamné en Belgique pour son rôle dans le génocide

@rib News, 02/12/2009 â€“ Source ReutersUn ancien directeur de banque rwandais a Ã©tÃ© condamnÃ© mardi en Belgique Ã trente annÃ©es de rÃ©clusion pour crimes de guerre durant le gÃ©nocide de 1994 dans son pays d'origine.Ephraim Nkezabera, 57 ans, a Ã©tÃ© jugÃ© en son absence Ã l'issue d'un procÃ¨s de trois semaines auquel il n'a pas assistÃ© pour raisons de santÃ©. Atteint d'un cancer, il suit une chimiothÃ©rapie.
Le jury a suivi les rÃ©quisitions du procureur qui avait demandÃ© une peine de trente annÃ©es de prison pour des faits de meurtres, tentatives de meurtre et viols, entre autres.Nkezabera a reconnu avoir incitÃ© Ã la violence, menacÃ© des membres de la minoritÃ© tutsie de gÃ©nocide et avoir fourni des armes aux milices hutues.Il nie en revanche s'Ãªtre rendu coupable de viols, affirmant avoir eu des rapports sexuels avec des femmes consentantes."C'est un immense soulagement. Il a ordonnÃ© le meurtre de gens et le viol de femmes (...) Mais 30 ans, nous ne nous y attendions pas", a dit Ã Reuters Bernadette Trachet, dont le frÃ¨re a Ã©tÃ© tuÃ© durant le gÃ©nocide."Symboliquement, c'est une dÃ©cision trÃ¨s importante", a-t-elle ajoutÃ©, estimant que cela servirait d'exemple.Les milices et soldats hutus ont tuÃ© quelque 800.000 Tutsis et Hutus modÃ©rÃ©s en Ã peine cent jours durant le gÃ©nocide dÃ©clenchÃ© aprÃ¨s la mort du prÃ©sident hutu Juvenal Habyarimana dans l'accident de son avion.Nkezabera, ancien directeur de la Banque commerciale du Rwanda, a Ã©tÃ© dÃ©crit par des tÃ©moins comme uns des leaders des milices hutues Interhamwe, auxquelles il a apportÃ© des fonds. Il a aussi Ã©tÃ© jugÃ© coupable d'avoir financÃ© la Radio-TÃ©lÃ©vision Libre des Mille Collines, vecteur de la propagande anti-tutsie.Il avait Ã©tÃ© arrÃªtÃ© en 2004 lors d'un sÃ©jour en Belgique oÃ¹ il venait rendre visite Ã de la famille.